

Pôle communication
Tél. : 24 66 40

Mardi 1^{er} décembre 2020

COMMUNIQUÉ

ARRÊTÉ DU GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Aides à la préparation et à la production audiovisuelle et cinématographique

Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a versé 56,16 millions de francs au titre des aides à la préparation et à la production audiovisuelle et cinématographique pour l'année 2020, qui se répartissent entre 30 projets portés par 20 sociétés et une association.

Pour rappel, en 2016, la Nouvelle-Calédonie a créé le Fonds de soutien à la production audiovisuelle. Ce fonds apporte un soutien financier à la production, à la préparation et à la distribution d'œuvres audiovisuelles ainsi qu'à toute formation de nature à contribuer à la professionnalisation de la filière. Ce fonds est principalement alimenté par la Nouvelle-Calédonie et la province Sud, mais également Canal plus, l'Office des postes et des télécommunications (OPT), la province Nord, NC 1ère, la province des Îles et Lagoon.

La gestion du fonds est confiée à un comité de gestion, composé de représentants de la Nouvelle-Calédonie, de l'État, des trois provinces, de personnalités qualifiées, et de voix consultatives (associations, sociétés du secteur, contributeurs). Les aides financières sont ensuite attribuées par le gouvernement sur proposition du comité de gestion.

Préparation (12 aides)

- MAI LEFLOCHMOEN : 500 000 francs pour la série de fiction *Histoires de Monsieur K*
- NK PROD SARL : 400 000 francs pour la série d'animation *Résidence 65*
- BLUEGREEN PRODUCTION NC : 200 000 francs pour le documentaire *Les 3 maisons du Père Rodet*
- LATITUDE 21 PACIFIC : 300 000 francs pour le documentaire *Woofing, à la croisée des mondes*
- FOULALA – Moustic productions : 300 000 francs pour le documentaire *Kaya, celle qui vient de loin*
- FOULALA – Moustic productions : 300 000 francs pour le documentaire *Sang d'encre* et 300 000 francs pour le documentaire *Emmanuel Kasarherou*
- OPEN TUNING PRODUCTIONS pour une série documentaire *Affaires Criminelles* et le documentaire *Autisme*
- AV COM : 300 000 francs pour le documentaire *Le voyage du Kamadja*
- ZEALANDIA PROD pour le documentaire *Marcus Vibrations*
- EMOTION CAPTUREE : 300 000 francs pour le documentaire *La lecture est un voyage*

Production (17 aides)

- HUSKYMOON : 4,675 millions de francs pour le court-métrage de fiction *La forêt Del Loubrou*
- TECHNI VIDEO : 1,5 million de francs pour le court-métrage de fiction *Le petit Boa*
- ARCHIPEL PRODUCTION : 10 millions de francs pour la série de fiction *Neuf Grains*
- OPEN TUNING PRODUCTIONS : 800 000 francs pour le clip *Ouamuamua / Sacha Terrat*
- FOCUS FILMS : 500 000 francs pour le clip *Plastic Storm / Léa Monne*
- JK UKEIWE : 1 million de francs pour le documentaire *Iles Loyauté, vers l'autosuffisance*
- IMAGIN : 3 millions de francs pour *Les flammes du paradis*
- AV COM : 1,7 million de francs pour le documentaire *Covid 19, confinés dans la peur*
- CHLOE GLAD : 4 millions de francs pour le documentaire *Code Coda, à la recherche des cachalots*
- BLUEGREEN PRODUCTION NC : 6 millions de francs pour la série documentaire *De la crête au tombant*
- FOULALA – Moustic productions : 3 millions de francs pour le documentaire *Maxha, relever la tête*
- FOCUS FILMS : 3,5 millions de francs pour le documentaire *20% d'autosuffisance alimentaire*
- TETEMBA PRODUCTIONS : 2,5 millions de francs pour le documentaire *Profession Artiste*
- NAUTILE MOVIE : 3 millions de francs pour le documentaire *L'apnée, un autre monde*
- ZEALANDIA PROD : 1,5 million de francs pour le magazine *Entre deux accords*
- SCRIBOUILLARDS & CO : 2,5 millions de francs pour le magazine *Coup de Brousse 2*
- LIGTHING STARFISH : 2 millions de francs pour le magazine *Recettes Bénéfiques*

Aide à la formation (une aide)

- ASSOCIATION DU FESTIVAL DU CINÉMA DE LA FOA : 985 000 francs pour une formation sur l'élaboration d'un dossier pour obtenir des aides auprès du Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC).